

Il vint (1) de bonne heure à la cour de France, où il fut nommé gentilhomme ordinaire de Jean-Baptiste Gaston, duc d'Orléans, fils d'Henri IV et frère de Louis XIII; puis il devint chambellan du même prince.

En 1619, il reçut de Louis XIII une pension de 2000 écus.

« Cette pension, dit Sainte-Beuve (2), était à titre onéreux toute conditionnelle *pour une chose longue et pénible à faire* qui était le *Dictionnaire de l'Académie française*, et de plus elle dépendait du bon plaisir du surintendant M. de Bullion. Quand il plaisait à celui-ci de ne pas la payer, — et il paraît que cela lui plaisait assez souvent, — elle se réduisait à zéro. Chapelain (3) ne perdait aucune occasion de revenir à la charge, de faire valoir son ami ou de l'excuser quand le cardinal s'impatientait de ne voir rien venir de ce fameux dictionnaire, dont la première édition devait mettre plus de cinquante ans à paraître. »

Lorsque Vaugelas vint remercier Richelieu du rétablissement de sa pension, le cardinal lui dit en riant : « Vous n'oublierez pas du moins le mot de PENSION dans votre dictionnaire. — Non, Monseigneur, répondit-il, et encore moins celui de RECONNAISSANCE. »

Après la mort de son père, Claude Favre devint, en

(1) Pellisson, p. 249.

(2) *Constitutionnel* des 21 et 28 décembre 1863. — Sainte-Beuve commet ici une erreur. La pension qui fut constituée en 1619 n'a pu l'être pour le fait du Dictionnaire : l'Académie ne fut fondée qu'en 1635, mais elle dut être rétablie par Richelieu à cette dernière époque pour encourager le travail de Vaugelas au Dictionnaire de l'Académie.

(3) Poète français qui jouissait d'un grand crédit à la Cour de France. Auteur du poème de la *Pucelle*, auquel il travailla trente ans ; sa réputation succomba sous les critiques de Boileau.